

attributions que lui confère la constitution, il cherche à s'approprier des pouvoirs qui ont été délégués à d'autres. C'est de cette idée centralisatrice qu'est né ce projet de contribution. Je ne crois pas que le gouvernement anglais ou l'amirauté ait demandé une contribution, mais j'admets qu'il existe en Angleterre un parti, même parmi la classe ouvrière, qui favorise cette centralisation. Cette faction serait très heureuse de construire une pareille marine et d'en avoir l'empire absolu, même s'il est vrai, comme le prétend l'honorable député de Calgary, que ceux qui pensent ainsi forment la majorité. Il est possible que dans quelques années la majorité soit de l'autre côté. C'est peut-être parce qu'ils s'en rendent compte que les partisans de la centralisation ont lancé l'idée d'une flotte unique sous un commandement unique.

C'est cette tendance à la centralisation qui a donné naissance au bill qui attend maintenant sa deuxième lecture. Le Royaume-Uni n'augmente pas en richesse et en population dans la même proportion que les autres parties de l'empire et la nécessité d'une marine doit être plus grande dans les colonies qu'en Angleterre. Il y a longtemps que cette centralisation du pouvoir se fait sentir. C'est cette politique qui a toujours régi, par le passé, les relations entre l'Angleterre et l'Irlande. Au cours de la présente session du parlement impérial, nous avons eu la preuve de l'existence de cette convoitise du pouvoir, de cette soif de centralisation, au cœur même de l'empire.

Cette tendance s'est également manifestée au Canada. Depuis le temps de lord Falkland, dans la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à nos jours, je ne crois pas que nous ayons eu un seul gouverneur général qui ne soit pas venu ici avec l'idée qu'il allait gouverner le pays. Il y a eu de notables exceptions, mais la majorité était imbuë de cette idée. Dans le domaine militaire, il ne nous est pas venu un officier anglais qui n'était pas convaincu qu'il allait prendre le commandement suprême et devenir le maître de la situation. Tout cela provient de la politique de centralisation, mais notre population démocratique n'endurera pas cet état de choses; elle n'en a pas besoin.

Les orateurs de la droite disent que nous devons offrir une contribution parce que nous ne pouvons pas fournir d'équipages pour nos navires. On est sans cesse à nous répéter qu'on n'a pas même pu trouver assez de marins pour équiper le "Niobé" et le "Rainbow". Le dernier recensement des Etats-Unis fait voir qu'il y a au delà de 3,700 canadiens dans l'armée et la marine de ce pays. Ces jours derniers, je voyais par certains tableaux statistiques qu'à l'heure présente, il y a au moins 1,000 jeunes canadiens dans la marine américaine. Pourquoi sont-ils là? La raison en est évi-

dente. Les conditions de l'engagement dans la marine américaine sont si libérales, si élastiques, si agréables, qu'elles conviennent aux idées démocratiques des canadiens. Un jeune homme s'engage pour trois ans dans la marine américaine, à condition que l'Etat lui enseignera un métier. Après un engagement de trois ans, il est devenu un charpentier, un électricien, un fabricant de chaudières, un plombier, etc. Après sa libération, il est libre de s'engager dans la vie avec cette seule restriction, qu'en cas de besoin, le Gouvernement peut requérir ses services. Il passe dans les cadres de la réserve navale à laquelle le Gouvernement peut toujours recourir, pour assurer le service de sa marine.

Dans la marine anglaise les conditions sont bien différentes. Il y a de nombreuses formalités à remplir. Le temps du service est plus long. Il existe des distinctions de classes et une foule de choses auxquelles les Canadiens ne sont pas habitués.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance.

M. EMMERSON: Monsieur l'Orateur, au moment où la séance a été suspendue, j'établissais un contraste entre les facilités et les avantages de l'engagement dans la marine américaine et les difficultés et les inconvénients, dans le service de la marine anglaise. Je donnais les raisons pour lesquelles un jeune Canadien préfère aller là où il est certain de vivre dans un milieu agréable et dans des conditions qui lui agréent, que d'entrer dans un service où règnent trop souvent les distinctions de castes et les préjugés de classes. C'est pour cette raison que nous voyons aujourd'hui un millier de jeunes Canadiens dans la marine américaine. Je crois qu'on pourrait compter sur les doigts d'une seule main les canadiens qui servent dans la marine anglaise. On dira peut-être que c'est une question de salaire. L'honorable ministre des Postes prétend que nous ne pouvons pas mettre des équipages canadiens sur ces navires, parce que l'Etat ne pourrait pas offrir un salaire suffisant pour attirer les Canadiens dans ce service.

M. PELLETIER: Je n'ai pas dit cela.

M. EMMERSON: Je ne prétends pas rapporter les propres paroles de mon honorable ami, mais c'est certainement ce que laissaient entendre ses remarques. Pour lui c'était une question d'économie; il s'agissait de faire faire le travail au plus bas prix possible. Je me suis donné la peine de faire un relevé des salaires, dans les différentes marines et j'ai constaté qu'ils sont plus élevés dans la marine américaine que dans les marines des pays

M. EMMERSON.